

## **Communiqué de Mr Giovambattista IERA.**

De nombreux articles de presse m'obligent à apporter des réponses aux allégations mensongères qui y sont contenues et relatives aux faits lors de la course cycliste Les Routes de l'Oise, le 20 mai 2024.

D'abord il est totalement mensonger de prétendre que j'aurais « pris la fuite ». Au contraire j'ai été très rapidement en contact avec les gendarmes et je me suis présenté spontanément pour collaborer immédiatement à leur enquête.

L'enquête a ensuite démontré que je n'avais commis aucun acte de violence à l'encontre d'un organisateur.

Pour le prétendu « dopage mécanique », tous les vélos ont été saisis et contrôlés notamment par rayons X par les gendarmes et des techniciens. Il a été constaté qu'il n'y avait aucun moteur électrique dans les vélos.

J'ai répondu à toutes les questions des enquêteurs pour démontrer ma bonne foi. Je leur ai fourni toutes les informations techniques et éléments matériels. Toutes mes performances ont été analysées.

J'ai établi n'avoir commis aucune infraction ni aucune tricherie. Je suis sorti libre et aucune charge n'a été retenue à mon encontre. J'ai prouvé ma bonne foi.

Je suis abasourdi par l'ampleur des publications sur les réseaux sociaux et dans la presse sur cette histoire rocambolesque.

Mon droit à la présomption d'innocence a été gravement violé pendant que je collaborais avec les enquêteurs.

J'engagerai les actions nécessaires pour faire sanctionner les atteintes à mon honneur et ma réputation qui relèvent de la diffamation.

Le 24 mai 2024.